



## COMMUNIQUE DE PRESSE

16 janvier 2012

### 10<sup>ème</sup> édition de la semaine nationale du développement durable du 1<sup>er</sup> au 7 avril 2012 : la "consommation responsable"

Dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> édition de la semaine nationale du développement durable, le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement invite de nombreux partenaires à promouvoir, du 1er au 7 avril, les principes du développement durable. **Rendez-vous incontournable, cette opération vise à motiver et à valoriser les changements de comportements et de pratiques en faveur du développement durable.** Elle rassemble de nombreux partenaires : entreprises, associations, services publics, collectivités ou établissements scolaires.

#### **Vous souhaitez participer ?**

Définissez votre action (type d'événement, public, modalités pratiques, etc.). Vos coordinateurs départementaux, peuvent vous conseiller et vous accompagner dans votre projet. Ils peuvent aussi vous mettre en relation avec d'autres acteurs ou partenaires pour mutualiser vos moyens. N'hésitez pas à prendre contact avec :

- pour les collectivités et administrations, avec Christine CARBALLO de la direction départementale des territoires ☎ 05 53 69 34 06 ✉ [christine.carballo@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:christine.carballo@lot-et-garonne.gouv.fr)
- pour les établissements scolaires, associations et entreprises, avec le service du développement durable du Conseil général ☎ 05 53 69 42 14 ✉ [developpementdurable@cg47.fr](mailto:developpementdurable@cg47.fr)

#### **Inscrivez votre projet sur le site national dédié à la SDD :**

[www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr](http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

#### **Pour être validée par le Ministère et être diffusée auprès du grand public, votre manifestation doit :**

- se dérouler obligatoirement pendant la période du 1er au 7 avril (sur un ou plusieurs jours) ;
- avoir pour objectif la promotion des principes du développement durable dans l'un des domaines suivants : consommation, emploi vert, formation développement durable, urbanisme durable, énergie, déchets, habitat, transports, biodiversité, alimentation, eau, tourisme, loisirs, responsabilité sociale des entreprises... ;
- être à but non lucratif.

**Mobilisez le public en vous appuyant sur le kit de communication que vous recevrez dans des lieux relais près de chez vous.** Il s'agit d'un ensemble d'outils (visuels, affiches, conseils...) qui vous aideront à faire connaître votre événement.

**Participez à l'enquête sur le site de la DREAL Aquitaine,** qui permettra d'évaluer les actions à la fin de la semaine du développement durable et d'améliorer l'organisation en Aquitaine :

[www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr)

*CONTACTS PRESSE*

**Marie-Claude BOUSQUIER**  
☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50  
[marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr)

**Joëlle MEURISSE**  
☎ 05 53 77 61 83  
[joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr)

[www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)